

# Du rôle liturgique du symbole des apôtres

Autor(en): **Viguié, Ariste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **19 (1886)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379389>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DU  
ROLE LITURGIQUE DU SYMBOLE DES APOTRES <sup>1</sup>

PAR  
ARISTE VIGUIÉ

---

Messieurs,

C'est une étude un peu aride que celle que j'ai l'honneur de vous présenter. Elle est avant tout liturgique. Je désire me rendre compte du rôle que le symbole des apôtres a joué dans la liturgie des Eglises réformées et de la place qu'il occupe aujourd'hui, au service religieux du dimanche, entre la prière du Seigneur et la bénédiction. Le sujet est donc très spécial, et, dans un tel travail, pour être absolument exact, il faut se résigner à être un peu ennuyeux.

L'histoire du symbole des apôtres est très connue de vous. Elle est d'ailleurs exposée dans les grandes histoires de l'Eglise et traitée spécialement dans certains ouvrages, parmi lesquels je signale en français le livre de M. Nicolas, celui de M. Coquerel, fils, un travail de M. Bonnefon, pasteur à Alais, un article de M. Chaponnière dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, et, si vous voulez bien me le permettre, un rapport que j'ai présenté à ce sujet à la conférence pastorale du Midi en 1864. Les conclusions de toutes ces études sont à peu près les mêmes. On peut dire qu'il n'y a pas aujourd'hui de diver-

<sup>1</sup> Travail lu à la Société de théologie de Paris, dans sa séance du 19 février 1886.

gence sérieuse sur l'origine et la formation successive du Credo. Il sera bon cependant, pour nous bien rendre compte du point spécial qui me préoccupe, de résumer en quelques lignes l'histoire de notre antique symbole.

La légende de la composition du symbole par les apôtres prend naissance au cinquième siècle. Elle est timidement produite par Rufin, prêtre d'Aquila, vers 400, avec cette vague indication : *Tradunt majores nostri*. Les écrivains catholiques postérieurs renchérisent sur l'idée de Rufin et affirment que chaque apôtre a dicté un article du symbole, depuis Pierre qui aurait dit : « Je crois en Dieu, » jusqu'à Matthieu qui aurait dit « et la vie éternelle. » Cette légende ne soutient ni ne mérite un moment l'examen. Elle fut, dès la réforme, ruinée par tous les écrivains catholiques et protestants. Sans parler de tant d'autres raisons décisives, un fait capital dispense de s'y arrêter : c'est qu'elle est absolument inconnue de tous les écrivains chrétiens des quatre premiers siècles. Le nom de symbole des apôtres, qui est resté obstinément attaché à l'antique Credo, vient du fait que l'Eglise, en établissant successivement et en groupant, suivant les besoins des temps, les articles du symbole, était persuadée qu'elle reproduisait fidèlement la doctrine prêchée par les apôtres, la doctrine des apôtres.

Le symbole des apôtres s'est formé lentement, de la fin du second siècle à la fin du quatrième siècle. Le noyau autour duquel a eu lieu cette formation est la formule du baptême, et l'occasion des divers développements et enrichissements du symbole est la lutte contre les hérésies, surtout contre les hérésies gnostiques.

« Allez et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Voilà le germe d'où sortira le symbole. Jusqu'à la fin du second siècle il n'y a pas trace de confession plus développée et obligatoire ; il y aurait plutôt simplification, puisque les Pères apostoliques, Clément et Hermas, ne réclament que « la foi en Dieu qui a créé le monde. » Quand le néophyte faisait son entrée dans l'Eglise, la formule ordinaire était la foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Dès la fin du second siècle le développement de cette

formule se dessine. Irénée, *ad. hær.* 2, Tertullien, *ad Praxeam*, Origène, *de princip.*, 1, donnent, sous forme oratoire, des amplifications, plus ou moins concordantes, de la formule baptismale, des variations différentes sur ce même thème : mais rien de précis et d'obligatoire encore, sauf la formule ancienne, pour l'entrée dans l'Eglise.

Je regarde comme le point de départ de la formation successive et authentique du symbole le passage de Tertullien *De corona militis* : « Après trois immersions, nous répondons quelque chose de plus que ce que le Seigneur a déterminé dans l'évangile, *amplius quid.* » Ce devait être peu de chose, *amplius quid.* C'était peut-être quelques brèves indications sur le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais c'était surtout, comme je crois avoir le droit de le conclure d'un passage du *De baptismo*, un ajout, qui était bien une nouveauté et que Tertullien justifie de la façon suivante : « Comme les engagements sont pris au nom des trois personnes, nécessairement il faut ajouter la mention de l'Eglise, puisque là où sont les trois personnes, là aussi se trouve l'Eglise, qui est le corps des trois. »

Ceci est autrement accentué par Cyprien. « Car lorsque nous disons : Crois-tu à la vie éternelle et à la rémission des péchés par le moyen de la sainte Eglise, *per sanctam Ecclesiam ?* nous entendons que la rémission des péchés ne peut être donnée que par l'Eglise, et que chez les hérétiques, où l'Eglise n'est pas, les péchés ne peuvent être remis. » Dans le septième livre des constitutions apostoliques et dans les canons de l'Eglise copte, dans l'Hippolytus de M. de Bunsen, vol. I, nous trouvons les descriptions de l'entrée dans l'Eglise du néophyte et déjà les divers articles importants du symbole, sous des formes variées et avec des enrichissements un peu étranges. Plus tard, cinquième siècle, le symbole d'Aquilée, donné par Rufin, porte la descente aux enfers ; plus tard encore, et tout naturellement, apparaît l'intercession des saints, la communion des saints.

Ce dont il faut bien se pénétrer pour comprendre le symbole, c'est que les divers articles, groupés autour du noyau central, les paroles du baptême, sont nés de la lutte surtout contre les

gnostiques et ont pour but direct d'écarter toute hérésie. Cette vérité historique, aujourd'hui en pleine lumière, avait été déjà admirablement entrevue et comprise par notre grand Basnage, dont nous n'apprécions pas encore assez la science et l'érudition.

« Je crois en Dieu le Père. » Cela ne suffit plus. Il faut bien marquer la nature de ce Dieu, un Dieu unique, tout-puissant, qui a créé les cieux et la terre. C'est que pour les gnostiques le Créateur, le Démiurge était un Dieu inférieur.

« Jésus, son Fils. » Il faut bien s'expliquer. Son Fils unique : car les gnostiques admettaient une multitude d'émanations de Dieu, d'éons. « Par le Saint-Esprit il est né de la Vierge Marie. » (Texte des premiers siècles.) Article dirigé contre les Patripassiens, contre l'identité du Fils et du Père. C'est lui le Fils, et non le Père, qui a revêtu le corps mortel. Puis l'insistance extraordinaire sur la réalité de la vie, des souffrances et de la mort de Jésus. Vraiment, et non en apparence, il a souffert. Ce drame s'est passé en Judée, sous la domination romaine, Ponce Pilate étant gouverneur. On a mis en croix Jésus, il est mort, on l'a enseveli. Ce n'est pas une histoire fantastique, une fiction. Et pourquoi ce luxe de détails si précis et si multipliés dans un symbole qui doit être court et ne viser qu'à l'édification ? Pour combattre la première et grande hérésie, la négation de l'humanité de Jésus. Les Docètes enseignaient en effet que l'humanité, les souffrances et la mort de Jésus n'étaient qu'une simple apparence.

La descente aux enfers fut un article cher surtout aux ariens. Ils y voyaient l'universalisme, le salut des païens. La trilogie céleste, résurrection, ascension, séance à la droite de Dieu, vise aussi des hérétiques, certaines sectes des manichéens, dont nous parlent Augustin et Grégoire de Nazianze, et qui prétendaient que le corps du Christ n'était pas allé au delà du soleil. Non, il est allé jusqu'au trône de Dieu.

L'article sur l'Eglise est l'affirmation énergique, au sens catholique, du droit de l'Eglise surtout contre l'hérésie. C'est déjà, comme vous le savez, la pensée maîtresse de Cyprien : « Il n'y a qu'une seule maison de Dieu, les fidèles ne peuvent

vivre en dehors d'elle, et il n'y a de salut pour personne que dans l'Eglise. »

La « communion des saints » est l'article le plus récent, il exprime une idée qui se fit un peu tard sa place, l'idée de relations directes et profitables avec les saints et les martyrs morts pour la foi. (Voir dans les sermons pseudo-augustiniens surtout le sermon 24. Voir aussi dans Gieseler les citations décisives à l'appui.)

La « résurrection de la chair » se trouve au contraire dans toutes les transformations du symbole, la résurrection de tous les éléments physiques. « Les impotents même, dit déjà Justin Martyr, reprendront le corps qu'ils avaient sur la terre. » L'Eglise a toujours beaucoup tenu à cette idée qui était la condamnation directe des gnostiques et des manichéens. Les hérétiques en général enseignaient que la matière est la source du mal et ils étaient naturellement opposés à la résurrection du corps, c'est-à-dire de l'élément matériel et mauvais. Aussi, en présence des hérésies, surtout des hérésies gnostiques, l'Eglise sentit le besoin de préciser plus nettement sa foi et elle groupa ses affirmations autour de la formule du baptême. Le symbole peut être regardé comme le résumé et la condensation de la tradition des cinq premiers siècles. De là son légitime empire.

Cet empire ne fut pas cependant universel. Quand on parle du symbole comme de la grande charte d'union entre les Eglises d'Orient et d'Occident ou quand on l'invoque comme le signe de la communion de l'Eglise universelle, c'est un abus de mots. Le Credo a été essentiellement occidental et catholique romain. Le vrai est qu'il perdit rapidement toute valeur en Orient. En 1439, au concile de Florence, les latins exprimèrent cette prétention que « le symbole avait été composé par les apôtres eux-mêmes. » A quoi les grecs répondirent : « Mais nous ne possédons pas et nous n'avons jamais vu de symbole des apôtres. »

A la Réformation, les deux Eglises, catholique et protestante, traitent le symbole avec le même respect. Il ne touchait pas, on le croyait du moins, aux points controversés et aux doc-

trines en discussion. On ne pouvait pas dire qu'il fût augustinien ou pélagien. Nous le trouvons donc dans toutes les liturgies des églises protestantes. Le point spécial qui me préoccupe c'est de savoir comment et à quel titre le Credo se trouve dans notre liturgie du dimanche, entre l'oraison dominicale et la bénédiction.

L'étude à laquelle je me suis livré m'a conduit à ces deux résultats :

1° Le Credo a été dans l'Eglise réformée non une confession de foi proprement dite, mais un sommaire et un manuel d'enseignement.

2° Le Credo n'a pas fait partie de la liturgie du dimanche, au culte solennel, ni pendant le seizième siècle, ni pendant le dix-septième siècle, ni pendant la première moitié au moins du dix-huitième siècle.

Le rôle pédagogique et didactique du symbole nous est très bien indiqué par Calvin lui-même, *Instit. chrét.* liv. 2, chap. 16, § 8 : « Jusqu'ici j'ai suivi l'ordre du symbole qu'on appelle des apôtres, parce que là nous voyons, comme en un tableau, par les articles qui y sont contenus, en quoi git notre salut... J'ai déjà dit qu'il ne fallait pas beaucoup nous soucier de l'auteur de ce sommaire... Il est vraisemblable qu'un tel sommaire n'a pas été composé par quelque homme privé, vu que dès le commencement il a obtenu autorité sacrée parmi les fidèles, ce qui doit être pour nous le principal et hors de dispute, à savoir que toute l'histoire de notre foi y est racontée brièvement et en tel ordre et distinction qu'il ne nous faut chercher davantage et que rien n'y est mis qui ne soit prouvé par fermes témoignages de l'Écriture. » C'est donc entendu, le symbole est un sommaire vénérable, un tableau, une histoire de la foi, et il mérite l'estime de l'Eglise parce qu'il ne contient rien qui ne soit prouvé par fermes témoignages de l'Écriture. L'autorité n'est pas dans le symbole, mais dans l'Écriture.

Nous trouvons le symbole, dans la liturgie du baptême des Eglises réformées, aux promesses que le pasteur fait prendre

aux parrain et marraine. « Vous prendrez soin qu'il soit instruit dans la doctrine chrétienne, dont nous avons un abrégé dans le symbole qui commence ainsi : Je crois en Dieu. » Le symbole est toujours un abrégé, un sommaire pédagogique.

Enfin nous trouvons le symbole dans la liturgie des jours ordinaires, mardi, jeudi, où le service était moins solennel, plus didactique, avant tout une explication et une instruction. Preuve nouvelle que le Credo était surtout considéré comme un manuel d'instruction religieuse, un cadre commode pour le catéchiste. Ces trois faits me semblent péremptoires pour bien marquer le rôle didactique du symbole. On sait aussi qu'il est à la base des catéchismes protestants, comme le catéchisme de Luther et le catéchisme de Heidelberg.

D'un autre côté, en tant que confession de foi, le symbole est absent du culte solennel du dimanche et ne se trouve pas, aux premiers siècles de la réforme, à la place d'honneur où il est aujourd'hui, entre l'oraison dominicale et la bénédiction. J'apporte de ce fait, qui peut surprendre, les preuves les plus abondantes. J'ai mis le plus grand soin à examiner nos liturgies qui se trouvent d'ordinaire, comme on sait, dans les bibles et dans les psautiers. J'ai eu sous la main les plus riches collections, soit à la bibliothèque de la société biblique de Paris, soit à la bibliothèque de l'histoire du protestantisme français. Voici le résultat de ces recherches :

*Seizième siècle.* Toutes les liturgies réformées françaises du seizième siècle sont au fond identiques, quant à l'ordre à suivre au culte du dimanche. D'abord la confession des péchés, puis le chant des psaumes, troisièmement une seconde prière « dont la forme est laissée à la discrétion du ministre, » quatrièmement le sermon suivi d'un chant, et enfin la dernière prière liturgique. Cette prière liturgique ne se termine pas par la lecture simple de l'oraison dominicale, comme aujourd'hui, elle est le commentaire oratoire de l'oraison dominicale. Chaque demande de la prière du Seigneur est accompagnée, toujours, sous forme d'invocation, d'un développement assez long. Le Credo est absolument absent. Il n'en est question



sous aucune forme. La prière finale, commentaire de « Notre Père, » est suivie de « la bénédiction qu'on donne au peuple en la forme ordinaire, » telle que nous la conservons aujourd'hui. Cette forme des liturgies est invariable pendant tout le seizième siècle.

L'œuvre de Calvin est le type : « La forme des prières ecclésiastiques » 1542. Voir les *Opera Calvini* de Baum, Cunitz et Reuss, vol. VI, pag. 161. Il y a à cette première liturgie une préface de Calvin très spiritualiste, très saisissante. A la seconde édition, de 1545, et dans les éditions du psautier, il y a un morceau étendu sur la « chanterie. »

« Pour les dimanches au matin on use de la forme qui s'ensuit... D'abord confession des péchés... Cela fait, on chante en l'assemblée quelque psaume, puis le ministre commence derechef à prier pour demander à Dieu la grâce de son Saint-Esprit... La forme est laissée à la discrétion du ministre... En la fin du sermon, le ministre, après avoir fait les exhortations à prier, commence en cette manière : « O Dieu tout-puissant... »

C'est la prière liturgique finale que nous avons caractérisée et qui se termine par ces mots : « afin que nous obtenions la victoire avec notre capitaine et protecteur notre Seigneur Jésus-Christ. » Il y a dans cette première liturgie, comme dans toutes celles qui suivent, un ajout pour les jours où l'on donne la cène et un autre pour les « temps de guerre. » Le symbole n'est mentionné ni de près ni de loin. La bénédiction suit immédiatement la prière finale.

Toutes les liturgies du seizième siècle ont invariablement cette même forme, comme on peut s'en convaincre par les nombreuses indications que je rejette en note <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> 1549, Psautier, Godefroy et Marcelin Berenger, très rare, réserve de la Bibl. prot. française. — 1559, Nouveau Testament de Th. de Bèze. 1560, Psautier, Devantès. — 1562, Psautier François Perrin et Psautier François Jaquin. — 1565, Psautier, Pierre Bernard, in-12. — 1566, Psautier, Thomas Courteau, in-16. — 1567, Bible François Etienne. — 1583, Bible Amsterdam, chez la veuve de Siefert. — 1586, Bible, Lyon, Zacharie Durant. — 1588 et 1592, Bibles, Vignon, Genève. — Les éditions dont manque l'indication de la ville sont de Genève.

*Dix-septième siècle.* Le symbole ne fait pas partie de la liturgie du dimanche pendant tout le dix-septième siècle. La forme du seizième siècle demeure invariable, comme on pourra s'en convaincre au moyen des nombreuses indications ci-dessous<sup>1</sup>.

*Dix-huitième siècle.* Pendant la première moitié du dix-huitième siècle, le Credo est absent de la liturgie du dimanche. Il paraît pour la première fois seulement en 1743. Jusqu'en 1712 les liturgies conservent la forme du seizième et du dix-septième siècle<sup>2</sup>.

Mais à partir de 1712, la prière finale est abrégée, elle n'est plus le commentaire oratoire de « Notre Père, » le « Notre Père » est simplement placé tel quel, sans développement, après la prière finale abrégée. Le Credo est d'ailleurs complètement absent. Après « Notre Père » vient immédiatement la bénédiction<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> 1603, Bible, Genève, in-4°. — 1605, Bible in-12, Mathieu Berjon. — 1606, Bible, la Rochelle, Haultin. — 1614, Bible, Saumur, in-4°, Portan. — 1616, Bible, la Rochelle, Haultin et Corneille Hartmann. — 1622 Bible, Genève, Chouet, in-4°. — 1634, Psautier, Amsterdam, in-16. — 1638, 1646, 1147, Bible, Chouet, Genève. — 1655, Psautier, Charenton, in-32. — 1658, Bible in-4°, Charenton, Cellier. — 1659, Bible, Amsterdam, chez la veuve de Paul de Rawesteyn. — 1659 et 1662. — Psautier, Charenton, Antoine, Cellier, demeurant à Paris, rue de la Harpe, aux gands couronnés et à l'imprimerie des Roziers. — 1665, Bible Genève, Tournes in-4°. — 1667, Bible, Charenton, Cellier. — 1666, Nouveau Testament, Genève, Tournes, — 1677, Psautier, Amsterdam, in-16. — 1678, Bible, Genève, Tournes. — 1638, Bible, Niort, chez la veuve de Philippe Bureau. — 1678, Nouveau Testament, Charenton, Etienne Lucas, demeurant à Paris, rue Chartier, près le Puits certain, à la Bible d'or. — 1668 et 1669, Psautier, Charenton. in-16. — 1684 et 1685, Bible, Genève, Tournes. — 1685, Bible, Londres, in-4°. — 1687, Bible, Amsterdam, Blaen. — 1689, Psautier, Amsterdam, chez la veuve de Pierre Savoutet.

<sup>2</sup> 1702, Bible, Amsterdam, Mortier. — 1708, Bible, Amsterdam, in-12. — 1711, Bible, Amsterdam, in-16. — 1712, Bible, Amsterdam, in-4°. — 1712, Bible, Genève, Tournes. — 1712, Bible Martin, in-4°.

<sup>3</sup> 1712, Bible, Genève, Cramer et Perrichon. Il y a « Notre Père, » point, de credo, la bénédiction. — 1719, Psautier, Berlin, Gotthard Schlectifer. Point de credo, « notre Père » suivi de la bénédiction. — 1723, Bible, Amsterdam, la vieille forme du XVII<sup>e</sup> siècle. — 1729, Zurich, Guessner. « Notre Père » sans credo. — 1731, Bible, la Haye, Gosse, de même. — 1736, Bible

La première apparition du symbole dans la liturgie du dimanche est de 1743, avec cette formule : « Après cette prière, le ministre récite le symbole des apôtres. » Nous le retrouvons à cette même place en 1754, dans la liturgie de Genève, Gosse et C<sup>e</sup>.

Cependant, même après 1743, date de la première apparition du symbole dans la liturgie du dimanche, nous trouvons bon nombre de liturgies postérieures à 1743 où le symbole est absent<sup>1</sup>.

Ainsi, sans l'ombre d'un doute, la vieille tradition liturgique des Eglises calvinistes pendant les deux premiers siècles de leur existence, c'est l'absence du Credo au culte du dimanche. Il n'apparaît qu'en 1743.

Un fait avait éveillé chez moi quelques hésitations au sujet de cette conclusion. C'est « la manière et fasson qu'on tient ès lieux que Dieu de sa grâce a visités. » Intéressant document de 1533 que M. Baum a réédité et qu'il attribue avec raison, je crois, à Farel. Le Credo se trouve, dans cette sorte de liturgie, après la prière dominicale. Mais cette liturgie n'a rien à faire avec la liturgie calviniste. D'abord, ce n'est pas une liturgie. Ce sont des indications générales pour le culte, des conseils pour le prédicateur : « le prêcheur commence par prendre quelque texte de la Sainte Ecriture... il lit le texte pleinement, comme fit Notre Seigneur en Nazareth... sans saulter, qu'il ne brouille pas la parole de Dieu avec l'ordure des hommes, etc. » Pour les prières, pour la liturgie du baptême, de la cène, du mariage, de la visitation des malades, tout diffère de la liturgie de Calvin. On ne peut établir aucun rapport entre la « manière et fasson » et les liturgies de Genève

Bâle, Im-Hoff, la forme du XVI<sup>e</sup> siècle. 1734, Nouveau Testament, Zurich, Gessner, de même. — 1740, Psautier, Pierre Mortier, de même. — 1742, Bible, Amsterdam, Cerveus et Mortier, de même. — 1742, Psautier, la Haye et Psautier, Amsterdam, le « Notre Père » sans le symbole.

<sup>1</sup> 1744, Psautier, Bâle, in-8°, forme du XVI<sup>e</sup> siècle. — 1749, Psautier, Pierre Jaquy, de même. — 1747, Psautier, Amsterdam, de même. — 1747, Psautier, Amsterdam, le « Notre Père, » mais sans le credo. — 1783, Psautier, Amsterdam, forme du XVI<sup>e</sup> siècle. — De même 1790, Psautier, Vevey, Chenebié et Lörtscher, et même 1822 Psautier Dordrecht, Blusso et van Braam.

et de France. D'ailleurs la « manière et fasson » fut vite modifiée dans les principautés de Neuchâtel et de Valangin.

Une question intéressante est de savoir comment, en 1712, Bible Tournes, de Genève, la prière dominicale, telle quelle, sans commentaire, se trouve, sans le symbole, bien entendu, avant la bénédiction. L'explication de ce fait est dans les registres de la Compagnie des pasteurs de Genève, séances des 14 août 1705, 11 octobre 1709 et 15 mars 1711. On proposa des changements à la liturgie, la prière de la fin étant décidément trop longue, on chargea M. Calandrin d'en faire un abrégé. D'autres proposèrent la forme anglaise « qui consiste à lire toutes les prières avant le sermon et à terminer par une fervente et brève invocation, ce qui mettrait fin aux sorties indécentes qui troublent la fin du culte. » On abrégua en effet la prière liturgique de la fin du service et on la réduisit aux proportions, encore trop longues, où nous la trouvons aujourd'hui. On supprima le commentaire très délayé de la prière dominicale et au lieu de ce commentaire, on inséra, ce qui valait infiniment mieux, la prière du Seigneur sans explication. Ainsi, au fond, la prière dominicale, dans sa belle simplicité, remplaça la prière dominicale, dont chaque demande était suivie d'un développement. Immédiatement après le « Notre Père » venait la bénédiction. On ne songea pas un instant à intercaler le Credo, surtout à cette place <sup>1</sup>.

Comment donc en 1743, en plein latitudinarisme, après les siècles de première et grande ferveur, le Credo est-il monté, au culte du dimanche, à la place qu'il occupe aujourd'hui ? Le fait est là, mais jusqu'ici les raisons décisives me font défaut pour l'expliquer. Je ne vois rien dans les livres spéciaux sur la matière, non plus que dans les liturgies de 1743, qui me mette sur la voie. J'ai mon impression, mais tellement personnelle que j'hésite à la donner. Genève, en 1725, abolit le régime des confessions de foi. Grand émoi et grosses accusations de nihilisme religieux de la part des partisans de l'autorité dogmatique. Je ne serais pas éloigné de penser que le clergé genevois, pour calmer ces terreurs vraies ou simulées, ait arboré cet

<sup>1</sup> Voir l'*Histoire de l'Eglise de Genève*, de M. Gaberel, tom. III.

antique drapeau et justement au moment le plus solennel du culte. C'est qu'en effet pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle le symbole fut, dans les mains des théologiens latitudinaires, la grande arme contre le dogmatisme orthodoxe.

J'ai cherché aussi la solution dans la volumineuse collection (10 vol. in-4<sup>o</sup>, Bibl. du prot. franç.) des synodes de l'Eglise wallone. Il y eut en effet en 1726 et 1727 une commission nommée pour la revision du psautier et en 1729 une commission nommée pour la revision des liturgies. Malheureusement il n'y a rien de précis et de direct sur le symbole, ce document ne tient pas de place dans les préoccupations des synodes. Mais en revanche, à un point de vue général qui éclaire la question, ces délibérations des synodes wallons nous disent bien des choses sur l'état des esprits. D'abord l'ordre formel donné aux commissaires, c'est de ne rien introduire, pour les traductions et les liturgies, qui s'écarte du sens de Calyin. Par conséquent, puisque nous étudions et nous suivons de près les liturgies calvinistes, nous n'avons rien à attendre de nouveau du côté des synodes wallons. La raison pour reviser les liturgies wallones, c'est qu'elles sont corrigées par tel pasteur et par tel imprimeur, chacun y met du sien. Qui sait si un éditeur n'a pas tout simplement mis le symbole à la liturgie du dimanche, puisqu'il se trouvait déjà dans les liturgies plus didactiques de la semaine ? D'ailleurs les synodes laissent aux églises la pleine liberté de suivre les anciens ou les nouveaux formulaires, elles doivent employer les liturgies qui vont plus directement à l'édification. Enfin l'Etat autorise les églises à user des diverses liturgies en liberté, qu'elles emploient les liturgies anciennes ou les liturgies revisées, c'est l'édification des fidèles dont les églises doivent avant tout se préoccuper.

Dans les églises issues au dernier siècle du réveil religieux, le symbole des apôtres ne fut jamais en faveur. Il ne répondait pas du tout aux préoccupations du moment. Il y a cinquante ans c'étaient les latitudinaires, les rationalistes, les libéraux, comme on voudra les appeler, qui s'attachaient plus spécialement au symbole, en regard des confessions de foi plus strictes et plus orthodoxes qu'on élevait devant eux. Aujourd'hui la

situation paraît absolument changée. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, de façon générale, dans les églises réformées — on sait que les autres églises, surtout orthodoxes, libres, indépendantes, wesleyennes, ne font pas usage du symbole — le symbole se trouve dans la liturgie du dimanche, entre la prière dominicale et la bénédiction.

Doit-il y demeurer ?

Nos études, dans cette fraternelle réunion, sont tout à fait théoriques, il n'y a pas de vote, nous sommes ici pour nous éclairer ; mais je ne crois pas aller contre l'esprit de notre société en émettant à ce sujet mon impression personnelle.

Du maintien ou de l'absence du symbole dans notre liturgie du dimanche aucun de nous ne voudra faire une affaire. Ce serait une plate-forme détestable et absolument branlante. Le symbole ne peut être aujourd'hui pour aucun de nous une confession de foi. Elaboré lentement, contre des adversaires très spéciaux, dès longtemps disparus, il reflète l'état d'esprit d'une époque bien lointaine et ne répond pas à nos préoccupations actuelles, non plus qu'à celles des temps qui ont suivi son apparition. Preuve en soit le nombre des confessions de foi que chaque époque a vu naître. Il est inutile et périlleux, pour accommoder le Credo à notre goût moderne, d'en changer certaines expressions caractéristiques. Un monument est ce qu'il est, il inspire le respect par son antiquité même, il le faut prendre sans le mutiler. Aussi bien, quoi que nous fassions, nous ne pouvons pas changer le sens de ces mots : la résurrection de la chair, l'Eglise, la descente aux enfers, les saints. C'est en entier qu'il le faut lire et en esprit qu'il faut le comprendre. Mais personne ne peut songer à faire de ce vénérable document, si intéressant par sa signification historique, l'expression exacte et actuelle des sentiments de l'église. C'est un monument, un écho du passé lointain.

Dans l'église de Nîmes, au sein de laquelle j'ai eu le privilège de me trouver pendant de longues années, certains scrupules s'élevèrent à propos de la lecture solennelle du Credo. Il fut entendu dès lors que liberté entière serait, à ce sujet, laissée aux pasteurs. Je profitai de cette liberté pour continuer

à lire le symbole. Est-ce de ma part attachement excessif à la tradition, attrait des souvenirs, émotions d'enfance ? Il y a bien autre chose. Il y a ce fait que, malgré toutes ses imperfections et ses lacunes, le symbole est l'affirmation de cette grande idée que le christianisme est une histoire plutôt qu'une doctrine. Le symbole met l'accent sur le côté historique et non sur le côté dogmatique, et ceci lui donne une place à part, unique, en face des confessions chagrines et militantes qui ont sans cesse surgi pendant le cours des siècles. De plus, dans sa langue, qu'il faut entendre et spiritualiser, le symbole dit en somme les grandes choses qui sont la consolation et l'espérance de l'âme chrétienne, Dieu, Jésus, le Saint-Esprit, la vie éternelle. Enfin et surtout, de par l'histoire, de par son rôle dans l'Eglise, ce vieux symbole est une affirmation de liberté. A l'origine il fut dirigé contre les négateurs de l'humanité de Jésus et son sens profond c'est la glorification du côté historique, humain, fraternel de l'Evangile. A travers les siècles, en regard des confessions de foi trinitaires, bizantines, prédestinatiennes, le symbole fut pour les anathématisés et les exclus un foyer et un refuge. C'est dans ce sens historique et élevé que le symbole me touche et m'agrée, c'est dans cet esprit que je l'ai toujours lu et que je continue à le lire. Mais, à mon tour, je ne veux pas non plus faire de cette question une affaire et je ne me sers pas du symbole dans les églises où il n'est pas d'usage de le lire.

D'un autre côté, je comprends très bien les scrupules de mes collègues, orthodoxes et libéraux, qui ne font pas usage du symbole. Ils peuvent alléguer toutes les raisons possibles pour montrer que ce symbole ne peut être une confession de foi, ils peuvent se plaindre de la place éminente qui lui est donnée à côté de la prière du Seigneur, ils peuvent prétendre qu'ils sont plus fidèles que nous à la tradition originelle de la Réforme qui, pendant deux siècles et plus, n'admit pas le Credo au service du dimanche. Je comprends très bien les scrupules de nos collègues, je comprends moins leur répugnance à lire le symbole dans une église où cet usage est établi.

C'est, me semble-t-il, ne pas faire assez preuve d'esprit ecclésiastique et historique.

Cela dit, je réclame pour tous la liberté. Ce sont là des nuances et des délicatesses de conscience qui ne peuvent être levées et résolues que par la persuasion intérieure, comme le dit si admirablement saint Paul, Rom. XIV, à propos des scrupules de ses amis. Un acte de brutalité gâterait tout. Il me déplairait de voir, par un coup de majorité, la lecture du symbole imposée à tous. Il me déplairait autant de voir, par un coup de majorité, la suppression du symbole imposée à tous. Que chacun agisse suivant qu'il est pleinement persuadé en son esprit, en recherchant ce qui va à la paix et à la commune édification. Il faut tout attendre du progrès de la piété, du rayonnement des idées et de la culture plus haute et plus délicate. L'état actuel de l'Eglise étant donné, il ne peut y avoir de solution liturgique que par la liberté. Dans les choses de l'esprit, toute violence est hors de saison.

---